



Conseil de l'Ecole de la FGSE
2017-2018
jeudi 12 octobre 2017
Résumé du procès-verbal N°29

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de la séance du Conseil de l'Ecole du 29 juin 2017 et de son résumé
3. Communications du Directeur de l'Ecole
4. Communications des représentants étudiants
5. Objectifs de l'Ecole pour l'année 2017-2018
6. Préavis sur les modifications du Règlement d'admission
8. Préavis sur le plan d'études du MA en fondements et pratiques de la durabilité
9. Information sur le projet de plan d'études du MSc en GSE
11. Divers

3. Communications

1) *Règlement général des études*

Une séance a été organisée entre l'Ecole et la Direction Enseignement de l'UNIL. Les décisions suivantes relatives à des points du Règlement général des études ont été confirmées :

- a) *Raison du refus du 1/2 pt de faveur* : le cursus de Bachelor en FGSE ne comporte pas de notes éliminatoires contrairement aux cursus d'autres facultés. Les étudiants bénéficient donc déjà d'une mesure de compensation des moyennes.
- b) *Maintien de la mention des ECTS des modules dans les règlements d'études* : toute modification du nombre de crédits continuera à être répercutée dans le règlement.
- c) *Dérogation pour le rendu des travaux pratiques hors des périodes de cours* : la dérogation mise en place en FGSE qui figure dans le Mémento sur le déroulement et l'organisation des évaluations est validée.
- d) *Amélioration de la qualité des évaluations* (surtout des examens oraux) : ce point devrait revenir en discussion.
- e) *Nouvelle attestation provisoire de grade* : la nouvelle formulation proposée par la FGSE qui stipule que l'étudiant a rempli les exigences d'octroi du grade a été approuvée. Ce document répond au souhait des comités scientifiques qui organisent des soutenances de mémoires hors sessions.
- f) *Réduction de la mise à niveau intégrée à 12 ou 15 ECTS* : la demande de dérogation de la FGSE qui consiste à abaisser la limite maximale de la mise à niveau intégrée a reçu un préavis favorable. Ce point doit maintenant être discuté avec les coordinateurs des masters puis au Conseil de l'Ecole avant d'être soumis au Conseil de Faculté.

2) *Effectifs de la rentrée*

Bachelor

174 étudiants sont inscrits en 1^{ère} année de Bachelor. La raison de cette hausse n'est pas établie. En revanche, les effectifs des étudiants qui commencent leur deuxième année sont plus décevants. Ce recul s'explique par le taux d'échec important des étudiants de l'orientation sciences de l'environnement (en cause en partie les cours de l'EPFL).

Masters

Les effectifs sont jugés bons pour les cursus suivants : MSc en géologie, MSc en biogéosciences, MSc en géographie et MA en fondements et pratiques de la durabilité. Pour le MA en études du tourisme, ils sont acceptables. En revanche pour le MSc en géosciences de l'environnement, les effectifs restent faibles. Une réforme du cursus a été initiée pour la prochaine rentrée académique. Globalement, les masters de la faculté orientés sciences sociales recrutent beaucoup hors faculté contrairement aux masters en sciences naturelles. Il ressort aussi de ces chiffres le constat que les étudiants sont mieux orientés en 1^{ère} année de Bachelor. Les étudiants qui commencent leur Bachelor, orientation géographie, poursuivent leurs études au niveau Master majoritairement dans la même branche.

4. Communications des représentants étudiants

Les communications se rapportent à la rencontre AEGE / Etudiants du Conseil de l'Ecole / Bureau qui s'est tenue le 11 octobre.

- 1) Une enquête sur le bien-être des étudiants (Bachelor et Master) a été initiée par une autre faculté. Le Conseil de l'Ecole trouve la démarche très intéressante et va réfléchir à une action similaire pour le semestre de

Faculté des géosciences et de l'environnement
Décanat Géosciences et de l'Environnement

|||||

printemps.

- 2) La question des redondances a été longuement discutée. Si la définition ne fait pas l'unanimité, il y a consensus sur le fait qu'elles sont problématiques si elles découlent d'un manque de coordination entre les enseignants. En revanche, si le même thème est abordé de manières différentes par le même enseignant, elles font sens. Il a été rappelé que c'est aussi aux étudiants de s'assurer d'avoir les prérequis nécessaires pour suivre un cours. Il est donc impératif que les descriptifs soient complets et mis à jour. Une bonne coordination entre les enseignants d'une même thématique est également primordiale.

5. Objectifs de l'Ecole pour l'année 2017-2018

Les objectifs pour l'année académique s'articulent autour de trois axes :

- 1) Stabilité, consolidation, qualité
 - a. Evaluation des cursus : projet pilote mené par la FGSE en été 2016 et 2017.
 - b. Politique de prévention du plagiat : une politique interne à la FGSE doit être développée.
- 2) Charges liées à l'enseignement
 - a. Mieux partager la responsabilité de la direction des travaux personnels (Bachelor et Master) en respectant les souhaits des enseignants et étudiants.
 - b. Mieux encadrer les premiers assistants et assistants diplômés et les intégrer dans l'enseignement.
 - c. Développer des cours enseignés sur une moitié du semestre.
- 3) Autonomisation des étudiants
 - a. Mener une réflexion sur le nombre d'heures de contact avec les étudiants par crédits.
 - b. Développer les liens avec le monde professionnel en identifiant et mettant en avant les compétences transversales.

6. Préavis sur les modifications du Règlement d'admission

L'Examen préalable d'admission offre aux candidats qui ne sont pas titulaires d'un titre de maturité la possibilité de rejoindre l'UNIL. En FGSE, cet examen est composé de 5 épreuves : Mathématiques, Physique, Chimie, Géographie humaine et Institutions politiques des états modernes et de la Suisse. Car un des objectifs du Bachelor est la lecture de textes en anglais, il est proposé de remplacer l'examen « Institutions politiques des états modernes et de la Suisse » par un examen d'anglais portant sur la compréhension de textes uniquement et non sur les compétences de production (écrite et orale).

Les modifications de l'Examen préalable d'admission sont préavisées favorablement.

8. Préavis sur le plan d'études du MA en fondements et pratiques de la durabilité

Le comité scientifique a réalisé un grand travail pendant l'été pour la préparation du plan d'études 2018. La seule modification importante tient en la suppression du cours en Ecologie industrielle en raison du départ à la retraite de l'enseignant responsable dudit cours.

Les modifications du plan d'études du Master en fondements et pratiques de la durabilité sont préavisées favorablement.

9. Information sur le projet de plan d'études du MSc en GSE

Le plan d'études 2018 du Master en géosciences de l'environnement proposera une refonte du cursus qui offrira à l'étudiant le choix entre deux spécialisations : *Aquatic Science* ou *Geohazards and Risk*. Deux enjeux, pour lesquels le Conseil de l'Ecole n'a pas de position tranchée, font encore l'objet de discussions au sein du comité scientifique : la langue d'enseignement (anglais vs français) et le nom du Master (MSc in Environmental *Science vs Geoscience*).

11. Divers

Une discussion autour des enjeux liés aux examens oraux est souhaitée, mais il convient d'attendre encore un peu que la commission de l'UNIL en charge du dossier se prononce.

La prochaine séance est agendée au jeudi 16 novembre à 16h15.